



La Concertation ... en bref

Visitez le site de votre table régionale :
www.ainesestrie.qc.ca

2011 : no. 3
22 juin 2011

Prix Hommage de la Table régionale

Des aînés estriens engagés



Les gens de la Table de concertation des aînés du Val-St-François sont heureux que leur candidate, Madame Eileen Perkins, ait gagné le prix «Hommage 2011 de la Table régionale». De gauche à droite : Louise Massé, Gemma Gagnon, Eileen Perkins, Sylvia Wheeler et Pierre Lalonde.

Le 7 juin dernier, la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie tenait son prix «Hommage» annuel. À cette occasion, 5 aînés de l'Estrie ont été reconnus pour leur contribution bénévole exemplaire dans leur milieu. Notons aussi que lors de cet événement, un hommage posthume spécial a été fait pour souligner le travail de Paul Pronovost auprès des aînés.

Madame Eileen Perkins de Richmond a été déclarée lauréate du prix «Hommage 2011 de la Table régionale». Elle représentera l'Estrie pour le «Prix Hommage du Conseil des aînés du Québec».

Madame Perkins a des décennies de bénévolat derrière elle et elle continue de contribuer aux mieux-être de son entourage de multiples façons.

Découvrez ces aînés engagés et généreux dans les pages suivantes.

Des aînés engagés



Le docteur Maurice Blake et son épouse Monique Fortin-Blake

Le docteur **Maurice Blake** a pratiqué la médecine en tant que médecin de famille et prend soin des personnes âgées depuis 45 ans. Le docteur Blake est une personne qui donne toujours plus que ce qui lui est demandé. En plus de ses visites fréquentes chez ses patients âgés, étant disponible à toute heure du jour ou de la nuit, comme bénévole il a créé des programmes musicaux et des concerts pour les personnes âgées, il donne des conférences gratuites et des consultations sur le bon usage de médicaments et d'autres sujets d'intérêt aux personnes âgées et bien plus encore.

Monsieur **Antoine Larrivée** est très dynamique et impliqué. Père de 4 enfants et grand-père de 8, il a toujours fait du bénévolat, malgré ses obligations familiales et professionnelles.

Parmi ses implications, notons qu'il a siégé au CA de : Coop-Métro, de la SADC et du Comité du centenaire de St-Adrien. Il a été président, puis secrétaire et maintenant vice-président du club d'âge d'or de St-Adrien. Pendant 10 ans, il a occupé un poste au sein de la FA-DOQ Estrie. Il offre ses services à la Maison de l'action bénévole de l'or blanc et il siège à la Table de concertation « Services aux aînés » des Sources depuis 3 ans. Assidu, disponible et impliqué, cet homme généreux ne compte pas son temps dans sa contribution à ses semblables.



Antoine Larrivée et son épouse, Suzanne Larrivée

Table régionale de concertation
des aînés de l'Estrie



La Concertation ... en bref

ISSN (imprimé) 1918-4352
ISSN (en ligne) 1918-4360

AEIFA.....	4
AQDR-ACEF (baux).....	8
Calendrier.....	12
Mourir dans la dignité.....	7
Médailles Lieut-gouv.....	10
Rendez-vous des générations.....	9
Table régionale (Mot Pres.)	5, 6
Prix Hommage.....	1-4

2011 : no 3, 22 juin 2011



Madame **Carmen Lemay** a donné généreusement aux autres pendant toute sa vie. Mère de quatre enfants, elle a pris soin de sa mère pendant dix-sept ans. Puis l'a visitée assidument à l'hôpital ensuite pour un autre 7 ans. Cinq ans plus tard, son époux est victime d'un AVC et elle est restée présente et dévouée, le visitant tous les jours au CHSLD pendant 10 ans. Pendant ces visites, elle a appris à connaître l'environnement du CHSLD et commencé des visites de support et d'accompagnement auprès de la clientèle hébergée. Femme déterminée et engagée, elle est un modèle d'implication.

Photo de gauche : Carmen Lemay

Des aînés engagés

C'est vraiment dans l'action, sur le terrain, que Monsieur **Paul Lachance** contribue le plus à la qualité de vie des gens qui l'entourent. M. Lachance a réalisé une multitude de travaux de rénovation pour différentes organisations (paroisse, centre culturel, club de bridge, club de dard, centre de ski, etc.). Il a organisé et animé des soirées dansantes pour les aînés, incarné le Père-Noël, sollicité des dons... Pendant plus d'une décennie, il a consacré des centaines d'heures par année à l'amélioration des sentiers et infrastructures du Centre de ski. Homme travaillant et serviable, il a transmis de riches valeurs dans son entourage.



Ronald Maheu, Solange Goulet et Claude Quintin

Madame **Solange Goulet** a été sensibilisée à certaines difficultés de santé physique et morale des aînés dès le début de sa carrière. Par la suite, elle n'a jamais cessé d'être interpellée par ces problématiques et a agi en conséquence pour l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Que ce soit par les volets de : toxicomanie, violence et maltraitance, perte d'autonomie ou autre, elle s'implique sans compter. Madame Goulet a aussi participé aux cuisines collectives de Magog, à la ressource d'échanges de services « l'Écho », elle est fondatrice et directrice de la Fondation Personaide. Offrant toujours une écoute chaleureuse et respectueuse, Madame Goulet est une source d'inspiration.

Monsieur **Paul Pronovost** avait toujours le sourire aux lèvres, un bon mot, une attention particulière pour chacun. C'était un homme engagé, qui ne comptait pas ses heures. Sa passion depuis plus de 25 ans était le bien-être des aînés et de leurs familles. IL a travaillé à plusieurs niveaux que ce soit directement avec les aînés, en soutien à des tables de concertation ou à des organismes communautaires. La pauvreté, l'alimentation, l'isolement des aînés le préoccupaient ainsi que la sensibilisation aux abus faits aux aînés. C'était un homme qui savait user de tact, d'humour et de délicatesse dans ses relations. Il a été un rassembleur, un agent de concertation, un pont entre les organismes. Peintre à ses heures, amoureux des oiseaux, des beaux paysages, il avait dans ses dossiers la même patience et détermination que la nature. Paul a su être à l'écoute, et créer de la complicité.



Rhodina Carroll acceptant le cadeau de Monsieur Paul Lachance, en son absence, des mains de Claude Quintin



Anne Caron recevant le cadeau remis lors d'un hommage posthume spécial pour Paul Pronovost

Eileen Perkins, lauréate du prix «Hommage 2011 de la Table régionale»



Eileen Perkins

La carrière de « bénévole » de Madame Perkins a commencé dès sa vingtaine. Dame enthousiaste, aidante et pleine de compassion, elle distribue le bonheur dans son entourage.

Bénévole très impliquée, voici quelques-uns de ses engagements : Madame Perkins est présidente du « 50+ Club » de Richmond. Depuis 9 ans, elle siège à la Table de concertation des aînés du Val-St-François. Elle est secrétaire de la Société d'histoire de Richmond et secrétaire de l'Association des cultivateurs du Québec pour la division de Richmond. Elle est reporter pigiste pour The Record et elle écrit aussi pour le Citoyen d'Asbestos. Madame Perkins est secrétaire de la Société St-Patrick de Richmond depuis 2000. Elle a été secrétaire et présidente du Gore Women's Institute de 1970 à 1985. Elle a été la Fondatrice de l'Expo des jeunes de l'Expo agricole de Richmond et y a œuvré comme directrice et présidente pendant 29 ans.

Madame Perkins est aussi très impliquée à la Résidence & CHSLD Wales. Elle y a créé un atelier de lecture pour les personnes aînées ayant des problèmes visuels. Elle organise et fait la lecture tous les lundis matin, souvent accompagnée de sa chatte Sally-Anne. Elle est aussi bénévole à la boutique de la résidence et contribue au mieux-être des résidents de multiples façons : arranger les cheveux des dames, faire la jasette, faire danser à la soirée de danse mensuelle, etc.

La candidature de Madame Eileen Perkins sera maintenant soumise au « Prix Hommage du Conseil des aînés du Québec » pour représenter l'Estrie. Elle sera invitée au Salon Rouge de l'Assemblée Nationale lors de la remise du prix québécois. Nous lui souhaitons la meilleure des chances.

AEIFA-DIRA

[Ne manquez pas notre conférence au Festival des traditions du monde](#)

Conférence « La maltraitance envers les aînés, parlons-en »

Présentée par l'Association estrienne pour l'information et la formation des aînés

Dans le cadre de sa programmation 2011, l'Association estrienne pour l'information et la formation des aînés est fière de vous inviter à une activité de sensibilisation au Festival des traditions du monde.

Cette activité destinée à l'ensemble de la population sherbrookoise se tiendra sur la scène de l'Arbre à Palabres, le vendredi 12 août 2011 de 13 h à 14 h.

Endroit : Festival des traditions du monde – Arbre à Palabres
(1671, chemin Duplessis à Sherbrooke)

Entrée : gratuite

2010-2011 : Une autre année bien remplie

Adapté à partir du rapport du président présenté à l'AGA du 7 juin dernier.



Claude Quintin

Je vais vous faire grâce de la liste de toutes ces réalisations que nous répétons chaque année parce qu'elles sont à la base de notre

mandat : information, reconnaissance des bénévoles, promotion des activités de nos membres, recommandations aux diverses instances politiques pour faire avancer la cause des aînés, renforcement des tables locales...

Une année favorable

L'année 2010-2011 semble être une année très favorable pour les aînés du Québec. Avec la mise en place du Carrefour de soutien aux aidants et d'un coordonnateur régional pour les abus et maltraitance, les nombreux projets de Municipalités amies des aînés, la Chaire de recherches sur les abus et la maltraitance implantée ici, à Sherbrooke, etc. Nous avons subi, comme Table régionale de concertation, une multiplication et un élargissement des mandats que nous avons déjà. Nous avons été invités à participer à de très nombreuses activités locales et régionales.

Nous avons réussi à faire face à ce surplus d'engagements grâce à la participation active et collective de tous les membres de l'exécutif de la Table. Je tiens à les remercier sincèrement de leur engagement.

Nous avons cette année plusieurs activités spéciales à organiser et à réaliser :

10^e anniversaire

1- Nous avons d'abord organisé une Soirée reconnaissance 10^e anniversaire le 2 octobre dernier. Pour l'occasion j'ai personnellement rédigé un historique de la Commission des aînés et retraités de l'Estrie et de la Table de concertation qui lui a succédé à partir des archives disponibles et de la mémoire et des perceptions des gens qui avaient vécu ces événements. Nous avons un devoir de mémoire et de reconnaissance à remplir envers les nombreux bénévoles qui se sont dévoués à l'évolution de la Table actuelle. Ce que nous avons fait avec brio. Merci à Ginette qui fut l'âme de cette organisation.

Café des âges

2- Nous avons engagé un chargé de projets pour aider à l'organisation des Cafés à East Angus, Windsor, Asbestos, Coaticook et Magog. La réalisation de ces Cafés a débouché sur une activité régionale le 11 mai pour *Harmoniser* les générations et faire la mise en commun « Estrie » de toute cette opération. Un rapport de cet événement est en rédaction et des gens de la région vont nous représenter au «Rendez-vous des générations» qui aura lieu en octobre, vraisemblablement à Montréal. Trois personnes de l'Estrie ont déjà participé en octobre dernier à la première activité nationale à ce sujet.

Entente spécifique

3- Nous en sommes à la 3^e année de l'entente spécifique sur les aînés avec la CRÉE.

Nous avons donc siégé au comité de gestion de l'entente, au comité de l'axe 2, au comité du choix de projets pour le Fond régional, etc. Nous travaillons déjà à influencer le renouvellement de cette entente.

Bilan activités et services aux aînés

4- Nous sommes à réaliser un bilan de toutes les activités et services organisés par et/ou pour les aînés en Estrie. Ce bilan devrait nous permettre d'avoir une vue d'ensemble de tous les services offerts aux aînés de l'Estrie par les Centres d'action bénévole, les tables locales, les grandes associations nationales en Estrie et les CSSS. Il permettra aussi d'identifier les secteurs où il y a des besoins sans que les services soient vraiment organisés et à décider des partenariats à venir.

Activités de communication

5- Activités de communication : La Table a publié 5 bulletins, collaboré à des conférences et rencontres et donné une quantité d'appuis à des projets et revendications en lien avec sa mission. La Table a été présente à une trentaine d'événements (colloques, salons, rencontres spéciales, etc.) en plus de ses rencontres régulières.

Autres activités

De plus, la Table a participé aux actions de ses partenaires :

- campagne de valorisation des EESAD et demande de financement accru,

suite, page suivante

2010-2011 : Une autre année bien remplie

- action pour garder un système de santé public de qualité,
- indexation des pensions,
- justice pour les aînés ne recevant pas le Supplément de revenu garanti (malgré leurs besoins),
- Tableau de bord réalisé par l'Observatoire estrien du développement des communautés.
- adoption de la Charte des droits des aînés portée par l'Observatoire vieillissement et société,
- participé activement aux protestations suite à l'annonce de la disparition du Conseil des aînés, etc.

Le Conseil d'administration de la Table s'est réuni à 7 reprises et le conseil exécutif également à 7 reprises au cours de l'année, sans compter les représentations diverses et les différents comités ad hoc.

Nous avons étudié nos règlements généraux pour les adapter à nos nouveaux besoins, élaboré un plan d'action sur 3 ans et préparé un projet porteur : «Vieillir chez soi» dont j'ai longuement parlé dans le dernier Bulletin.

Le projet « des collectivités solidaires de ses aînés » de Coaticook a finalement été financé et mis en route et nous suivons de près le développement des Carrefours d'information dans la province.

Au niveau provincial

J'ai été élu à la présidence de la Conférence des tables au début de novembre. En plus du changement de président, la Conférence a changé de secrétaire et a dû réorganiser tous ses services suite à la disparition du Conseil des aînés : déménager, installer tous les services et acheter tous les meubles... Ce fut un travail colossal. Heureusement que Raymond Gervais, le président sortant, s'en est occupé activement.

La Conférence des tables a présenté un mémoire à la Commission des finances début février pour s'opposer (en vain) à la disparition du Conseil des aînés. La Conférence siège aux rencontres du G-15. Son exécutif a des rencontres régulières avec la sous-ministre adjointe et la Conférence est consultée sur tous les projets concernant les aînés.

Voici donc un tour de table assez complet du travail effectué cette année.

Un merci sincère à toutes les personnes qui se sont dévouées pour faire avancer la cause des aînés cette année en Estrie. Leur dévouement sans limites m'a permis de jouer un rôle beaucoup plus important au niveau provincial. Bravo pour toutes les réalisations des tables locales et des associations d'aînés, des CAB et de tous les autres partenaires en Estrie.

Claude Quintin, président

La retraite active, et si c'était maintenant?



Monique Harvey

Madame Monique Harvey a fait une conférence active avec une quarantaine de participants le 7 juin dernier, avant l'AGA de la Table régionale.

Madame Harvey a fait un survol des bienfaits d'une retraite active, tant aux

plans psychologiques, physiques que sociaux. En effet, les bienfaits pour la santé ne se limitent pas à la santé physique, bien que celle-ci soit des plus importantes.

Madame Harvey a parlé du processus de «motivation» et aussi des stratégies qui peuvent être utilisés pour nous aider à passer à l'action, telles de se joindre à un groupe (si cela nous aide), de savoir sur quels déterminants

nous voulons travailler (on ne peut tout changer tout de suite), de connaître nos champs d'intérêt, notre potentiel...

Madame Harvey est directrice de l'université du troisième âge. Elle est aussi éducatrice physique de formation. Elle nous a donc fait pratiquer la retraite active avec quelques exercices.

L'activité a été fort appréciée.

Mourir dans la dignité

Ce texte est un résumé de la présentation de monsieur Pierre Reid, Député d'Orford et membre de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, lors d'un déjeuner-causerie organisé par la Table de concertation des aînés de la MRC de Memphrémagog.

D'entrée de jeu monsieur Reid mentionne que cette commission a reçu plus de 400 mémoires et témoignages ce qui constitue un **record de participation dans l'histoire du Québec**. De plus un questionnaire détaillé a été rempli par près de 7,000 personnes sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Le dépôt du mémoire de la commission est prévu pour septembre 2011. Il y aura peut-être des projets de loi qui seront proposés pour assurer des suites.

Bien entendu cette question est complexe et pour chaque sujet exprimé une vaste gamme d'opinions pouvant être divergentes, voire opposées, ont été exprimées.

Les consensus

Cependant quelques **consensus forts** se dégagent :

- Les suites qui seront assurées à la commission ne doivent pas avoir d'impacts sur tous les efforts déployés pour lutter contre le suicide.
- L'importance d'adapter les interventions médicales et de développer les services dans une approche de soins palliatifs (lits en établissements ou services à domicile) et de les rendre plus accessibles.

- Les gens désirent mourir dans la sérénité, sans souffrir et sans acharnement thérapeutique. Les avancées de la médecine permettent de transformer une personne mourante en malade chronique pour plusieurs années : est-ce toujours la bonne option?
- La crainte de la mort imposée particulièrement pour les personnes vulnérables (que ce soit par abus ou pour réduire les coûts des services) est une crainte présente dans une partie de la population.
- La nécessité d'émettre des règles d'encadrement strictes concernant toute mesure éventuelle qui pourra faciliter la mort.

Deux notions distinctes :

Euthanasie : injection causant la mort administrée par un médecin

Suicide assisté : prescription médicale d'une pilule causant la mort et que le patient doit lui-même prendre. Il est à noter qu'en Oregon, plus de la moitié des personnes ayant reçu cette prescription ne l'ont finalement pas prise.

Les opinions divergentes

Voici maintenant les enjeux ayant fait l'objet **d'opinions contradictoires ou divergentes** :

- La capacité médicale à calmer la douleur
- Le choix de mettre fin à ses jours. Un droit individuel ou collectif ?
- La peur que l'ouverture à des mesures facilitant la mort engendre une dérive.
- La présence de suicides clandestins

- L'agonie peut être un moment privilégié pour permettre de régler de vieux conflits ou rétablir des liens.
- La sédation terminale, c'est-à-dire une forte dose de morphine ayant un double effet : calmer la douleur ou causer la mort.
- Faire des lois pour des exceptions : seulement 3 à 5 % des gens désirent mourir lors de situations difficiles.
- Possibilité de mettre fin à sa vie dans les cas d'agonie, de souffrance ou de maladie dégénérative irréversible.

Les points de vue opposés reposent d'une part sur des principes religieux (la mort étant le choix de Dieu) et d'autre part sur des principes libertaires (la mort étant un choix personnel).

Autres informations

Le testament biologique (fin de vie) ne comporte actuellement aucune obligation légale pour le corps médical au Québec.

Des précautions particulières seront prises concernant la maladie d'Alzheimer.

Finalement, monsieur Reid nous invite à prendre connaissance du **témoignage de Marie-Josée Gobeil** auquel il est possible d'avoir accès en inscrivant sur Google : Marie Josée Gobeil assemblée nationale.

Rédaction par Paul Martel

Révision par Pierre Reid, député d'Orford

Déménager dans une résidence

Un bail, ça se négocie!

Un bail est un contrat **négo-**
cial qui définit les droits et respon-
sabilités d'un locataire et d'un lo-
cateur. Le bail peut être verbal ou
écrit, mais il est préférable qu'il soit
écrit. Depuis 1996, la Régie du lo-
gement oblige l'utilisation de son
formulaire lorsque le bail est écrit.
Il importe d'oser **négo-**
cialer avant la
signature du bail puisqu'une fois
qu'il est signé ce n'est plus possible
de le faire.

Que peut-on négocier?

D'abord et avant tout, il faut que
vous teniez compte de vos besoins.
Assurez-vous alors d'inclure au bail
tous les éléments qui répondront
à ces derniers (ex. : stationnement
extérieur ou intérieur, travaux à ef-
fectuer par le propriétaire, déneige-
ment, etc.).

Il est aussi fortement conseillé
de négocier pour l'ajout d'une clau-
se en cas de décès ou de départ en
Centre d'hébergement et de soins
de longue durée (CHSLD) ou en
Ressources intermédiaires (RI).

Pourquoi une clause en cas de décès ou de départ en CHSLD ou RI (ressource intermédiaire)?

La résiliation du bail n'est pas auto-
matique au décès. L'héritier ou liqui-
dateur de succession doit exécuter le
bail. Ce dernier a six mois pour le rési-
lier en donnant au propriétaire un avis
de trois mois.

Que ce soit pour un départ en
CHSLD, en RI ou en cas de décès,
à partir du moment où on donne un
avis de résiliation, la loi nous oblige à
payer trois mois de loyer. Il faut aussi,
au cours de ces trois mois, payer les
services qui sont inclus au bail (repas,
soins, etc.), même si nous n'utilisons
plus ces services. Nous vous recom-
mandons de négocier une clause pour
n'avoir qu'un mois de loyer à payer et/
ou pour ne pas avoir à déboursier pour
des services non reçus. Sachez que de
plus en plus de résidences sont ouver-
tes à inclure une telle clause au bail.

*Si une telle clause (ou toutes autres
clauses répondant à vos besoins) est
ajoutée à votre bail, n'oubliez pas : il
faut qu'elle soit écrite et que le pro-
priétaire y appose ses initiales.

L'annexe au bail

L'annexe au bail est un formulaire
obligatoire de la Régie du logement. Il
doit être utilisé quand des services sup-
plémentaires au bail sont offerts. Par
services supplémentaires, on entend, par
exemple, les repas, l'entretien ménager,
les soins infirmiers et le service de buan-
derie. Avant de signer l'annexe, il faut
s'assurer que chacune des cases soit bien
cochée puisqu'il est un des outils utilisés
par Revenu Québec pour le calcul du cré-
dit d'impôt.

L'annexe au bail comprend trois co-
lones. La première décrit les services
inclus au bail. La deuxième énumère les
services qui entraînent un loyer supplé-
mentaire, selon les termes prévus au bail.
La troisième dresse la liste des services
que le propriétaire s'engage à maintenir.
En général, les services inscrits dans la
troisième colonne comportent des frais à
chaque utilisation. Assurez-vous que les
tarifs de ces services soient inscrits sur
l'annexe!

**Le bail et l'annexe doivent être si-
gnés séparément.**

Ateliers d'informations :

Le choix d'une résidence pour personnes aînées

Les droits des aînés en résidence

L'AQDR de Sherbrooke et l'ACEF Estrie mettent votre disposition deux
ateliers d'information à cet effet. Le premier atelier porte sur «**le choix
d'une résidence pour personnes aînées**» et le second sur «**les droits des
aînés en résidence**». Des guides sont aussi remis gratuitement lors de ces
ateliers. Pour participer à un atelier, inscrivez-vous :

819.829.2981 (AQDR Sherbrooke) ou au 819.563.8144 (ACEF Estrie)

Une nouvelle mesure au budget provincial

Le 1^{er} juillet 2011, une mesure
au budget prévoit que les personnes
aînées à faible revenu ayant à assumer
à la fois les frais d'un logement vacant
et d'un hébergement en CHSLD puisse
se voir appliquer une bonification de la
déduction pour les dépenses engagées
pour résilier leur bail, qui pourrait pas-
ser de 325 \$ à un maximum de 650 \$,
et ce, pour la période durant laquelle
deux loyers doivent être assumés, pour
un maximum de trois mois.

Harmonisons nos générations

L'Harmonisation de nos générations passerait par le soutien à la vie active de nos aînés

Le 11 mai dernier, nous avons tenu notre rencontre régionale concernant le phénomène du vieillissement de la population sous le thème « Harmonisons nos générations ».

Ce thème résume l'orientation générale que les participants aux différents cafés des âges ont donnée pour aborder plus positivement le phénomène du vieillissement de la population. Ces derniers soulevaient également que nous ne savions pas encore comment faire du vieillissement un levier pour poursuivre notre développement collectif.

Notre rendez-vous régional visait à poursuivre cette réflexion sur ce phénomène en réunissant une brochette diversifiée d'intervenants issus de divers organismes de notre région. Nous souhaitions en plus avoir une bonne représentation des diverses générations. Nos objectifs étaient de leur faire part de l'ampleur de la problématique et de leur donner l'occasion d'échanger sur le phénomène du vieillissement de la population. Notre espérance était de voir émerger des pistes de solutions face aux impacts de ce phénomène dans notre milieu. Un gros défi, car le sujet est encore très peu approfondi.

Plus de 73 participants provenant de 37 organisations issues de l'ensemble de nos MRC ont participé. Étaient représentés : nos tables de concertation des aînées et nos centres d'action bénévole, divers organismes sociaux à vocation locale et régionale prêtant la voix aux jeunes, aux femmes, aux communautés culturelles, sans compter ceux issus du réseau de la santé et de quelques élus. Enfin, les différentes catégories d'âge étaient aussi bien représentées, avec des participants de 23 à 78 ans.

Les participants ont reçu de la documentation pour mieux alimenter leur réflexion relativement à ce phénomène du vieillissement de la population. Ils ont eu l'occasion d'échanger en petits groupes. Le compte-rendu de ces échanges a permis de soulever plusieurs cibles d'interventions: la nécessité de répondre aux besoins de base des aînés, de contrer la vulnérabilité des personnes âgées, de favoriser la vie active des personnes de 60 ans ou plus ainsi que le bénévolat, de se pencher sur l'exode de nos municipalités rurales et surtout de façonner les liens intergénérationnels.

Pour faire face au vieillissement de la population, plusieurs principes, actions déjà en cours et diverses orientations ont été soulevés. Toutefois, nous avons encore un bon bout de chemin à faire pour élaborer des solutions cohérentes et réalisables. Il y a un message commun qui a circulé au travers les différents cafés des âges et lors de cette rencontre régionale. Ce message pourrait en fait constituer notre piste principale de solution afin de s'engager dans une perspective plus positive du vieillissement de notre population et de relever le défi d'harmoniser nos générations pour le mieux-être de tous.

En fait, oui, il est bien heureux ce constat du vieillissement de la population. Pourquoi! Parce qu'il est le reflet d'une réussite du développement de notre société, soit le prolongement de notre espérance de vie. Le résultat fait qu'on se retrouve avec une nouvelle catégorie de gens qui peuvent être encore très actifs, nos aînés.

Et, ils sont les bienvenus, car nous vivons une situation explosive dans notre organisation sociale. Notre société

est passablement exigeante et complexe quant aux problèmes de l'heure (mondialisation, environnement, spécialisation, démographie et autres). Nos très jeunes subissent une pression énorme pour acquérir instruction et compétences au travail et sont très sollicités à consommer. Nos familles sont coincées et tiraillées entre la conciliation travail-famille, leur disponibilité et leur performance au travail, leur mobilité, leur planification financière, leurs besoins personnels et l'insistance aussi à consommer. Dans un tel contexte, pas facile de susciter l'implication citoyenne. Et, pendant ce temps-là, nos aînés crient qu'ils sont encore bien vivants, qu'ils souhaitent s'impliquer et qu'il est important de maintenir leur santé. Enfin, ils ont sûrement un rôle ou une mission qu'ils pourraient jouer.

Ce pourrait-il donc que nos aînés soient une « mine » de ressources. Devrions-nous élaborer un plan pour mieux les « exploiter », surtout si on ne veut pas perdre le « Nord » dans le développement de nos communautés. Ils ont d'ailleurs commencé à investir : entraide familiale, bénévolat, aidant naturel, liens intergénérationnels, implication politique, etc. En fait, cela pourrait être politiquement rentable de s'y associer. Nos gouvernements pourraient peut-être mieux répondre à leurs besoins, mieux adapter notre organisation du réseau de la santé, diminuer leur vulnérabilité et favoriser leur vie active (retraite progressive, mesures fiscales pour les bénévoles et aînés actifs, etc.).

Oui! Monsieur le Premier Ministre, un nouveau plan « Nord » « aîné » !

Denis Crête, chargé de projet

Médailles du Lieutenant-gouverneur



Monsieur Lucien Paquette recevant sa médaille des mains de l'Honorable Pierre Duchesne.

Le 29 mai dernier, l'Honorable Pierre Duchesne était de passage à Sherbrooke pour remettre les Médailles du Lieutenant-gouverneur à des jeunes et des aînés remarquables de l'Estrie.

Quarante-cinq jeunes se sont mérités une médaille de bronze et 20 aînés une médaille d'argent.

Les médailles d'argent visent à souligner le travail bénévole ayant commencé ou s'étant poursuivi après 65 ans. Pour plus d'information sur ce programme de distinction honorifiques, voir le site du Lieutenant-gouverneur au : <http://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/index.html>



Monsieur Gabriel Lapointe (centre) a été de ceux qui ont reçu la Médaille d'argent du Lieutenant-gouverneur ce 29 mai. Sur la photo, il est accompagné (à gauche) de Monique Morrisette, présidente de la Table de coordination des aînés de Coaticook et de Lise Perreault (à droite), 1^{re} vice-présidente de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie.

Félicitations à tous les nouveaux médaillés!

Les récipiendaires 2011 d'une Médaille d'argent du Lieutenant-Gouverneur

Jean-Yves Pilotte
Robert Groulx
Lucien Paquette
Hélène Hamel
Jean-Luc Préfontaine
Beverly Taber-Smith
Léandre Mathieu
Liliane Hinse
Émilien Poisson
Rollande Brédy-Petit
Gabriel Lapointe
Paul Lessard
Marjorie-Lee Dunton
Ghislaine Blouin
Hendrika Blom
Thérèse Boucher
Marie-Claire Saulnier
Gérard Bessette
Jeanne Royer-Lessard
Aline Duchesne-Gagnon

Programme d'information et de formation

Le programme de l'AEIFA-DIRA propose une dizaine de causeries et quatre formations différentes.

Parmi les sujets des causeries, on y aborde les questions de l'âgisme, des abus, des mandats et procuration, du vieillir dans la sérénité, etc.

L'organisme offre aussi des sessions de formation sur l'intervention auprès des aînés comme bénévole, comme proche aidant ou comme préposé aux bénéficiaires ou auxiliaire familiale ainsi qu'une formation sur les stratégies d'intervention pour la prévention des mauvais traitements dans un contexte de troubles de comportement.

Le programme complet peut être consulté sur le site de la Table régionale à l'adresse suivante : http://aineseestrie.qc.ca/pdf/aeifa_info_formation_2011.pdf

Pour que ne surviennent plus de décès évitables ...

Lettre envoyée à Monsieur Robert Dutil, Ministre de la sécurité publique par plusieurs associations membres du G-15.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a recommandé de modifier la *Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès*, afin de mieux protéger les personnes âgées vivant en ressource d'hébergement.

La Commission a conclu, que cette loi qui vise à prévenir les décès évitables est discriminatoire à l'égard des personnes âgées hébergées en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), en ressource intermédiaire ou en résidence pour personnes âgées parce qu'elle ne prend pas en compte leur vulnérabilité et leur perte d'autonomie.

« Le vieillissement de la population nous appelle à revoir cette loi afin de mieux prendre en compte la vulnérabilité des aînés », a fait savoir le président de la Commission, monsieur Gaétan Cousineau. « Nous savons par exemple que les 65 ans et plus représentaient le quart des quelque 3 800 décès signalés au coroner en 2009. »

Ainsi, pour s'assurer du respect, en pleine égalité, des droits à la vie, à la sûreté et à l'intégrité des personnes âgées hébergées dans ces lieux, la Commission propose plusieurs modifications, dans un avis juridique rendu public en janvier dernier. Ces recommandations s'adressent au gouvernement, au Bureau du coroner, au Collège des médecins du Québec, aux facultés de médecine ainsi qu'aux fédérations des médecins.

La Commission recommande :

- que la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès soit modifiée afin d'inclure explicitement la négligence dans la liste des circonstances visées par l'avis obligatoire au coroner;
- que la Loi soit modifiée afin d'élargir aux CHSLD, aux ressources intermédiaires et aux résidences pour personnes âgées l'obligation d'aviser le coroner, tout en donnant à celui-ci le pouvoir de déterminer s'il y a lieu de faire une investigation;
- que le Bureau du coroner et le ministère de la Santé et des Services sociaux constituent un comité multidisciplinaire qui aurait pour mandat d'examiner les décès de personnes âgées hébergées;
- que les facultés de médecine et les fédérations de médecins s'assurent que la formation des médecins inclut spécifiquement leurs responsabilités professionnelles et juridiques relatives à l'avis au coroner;
- que le Collège des médecins rappelle périodiquement à ses membres leurs obligations relatives à l'avis au coroner.

C'est à la suite d'une demande formulée par des aînés que la Commission a examinée les incidences de la Loi sur

la recherche des causes et des circonstances des décès sur les droits des personnes âgées hébergées.

Informés de ces faits et des recommandations de la Commission de droits de la personne et des droits de la jeunesse, les signataires de la présente lettre, membres du Regroupement des grandes associations d'aînés, de retraités et de dispensateurs de services aux aînés, le G15, requièrent de votre part que vous preniez toutes les mesures pour donner suite aux recommandations de la Commission, en particulier par les amendements à la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès soit modifiée afin d'élargir aux CHSLD, aux ressources intermédiaires et aux résidences pour personnes âgées l'obligation d'aviser le coroner.

Un Conseil citoyen

Suivant la disparition du Conseil des aînés, du Conseil de la famille et de l'enfance et du Conseil permanent de la jeunesse, ces trois conseils ont préparé un mémoire intitulé « Pistes de réflexion pour un Conseil citoyen ». Vous retrouverez ce mémoire en cliquant sur le lien suivant :

http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/pdf/memoire_pistes_de_reflexion_conseil_citoyen.pdf

Tournoi de Golf

au profit de la Société Alzheimer de l'Estrie

Mercredi 14 septembre 2011

au Club de Golf Venise

1519 chemin de la Rivière, Magog

Pour information et inscription :

à la SAE : Arianne Levasseur 819.821.5127

Votre bulletin *La Concertation ... en bref*

Pour recevoir *La Concertation ... en bref* par courriel, envoyez un message à concertation@aineseestrie.qc.ca

Pour recevoir *La Concertation ... en bref* par la poste, faites parvenir vos coordonnées à : TRCAE, 554, rue Dufferin, Sherbrooke J1H 4N1 ou les laisser sur notre boîte vocale au 819-822-0204.

Calendrier

- 30 juin. Date limite de dépôt des projets dans le cadre du «Fonds d'infrastructures locales et régionales pour les personnes âgées de l'Estrie».
- 12 août Conférence de l'AEIFA-DIRA, «La maltraitance envers les âgés, parlons-en!», au Festival des traditions du monde. [Voir page 4.](#)
- 31 août Pélerinage à l'Oratoire St-Joseph de Rayon de Soleil. 819-565-5487
- 14 sept. Tournoi de golf au profit de la Société Alzheimer de l'Estrie. [Voir page 11.](#)

L'équipe de *Concertation ... en bref* vous souhaite un très bel été!

Programme PAIR

Le programme PAIR (service d'appel automatisé gratuit) est offert partout en Estrie. Pour savoir où vous inscrire, selon votre municipalité, visitez le <http://www.programmepair.com/accueil.html>

Ce bulletin est produit et distribué grâce à la généreuse contribution de nos commanditaires et de nos partenaires, dont le Secrétariat aux âgés et la Conférence régionale des élus de l'Estrie.



LES RÉSIDENCES



Coopérer pour créer l'avenir



PLANIFIER SA SUCCESSION: POUR QUE LE FILS EN AIT PLUS QUE LE FISC

En planifiant dès maintenant votre succession, vous vous assurez de répartir votre patrimoine selon vos volontés.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller à la caisse.

C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

PLANIFICATION
DE LA SUCCESSION
desjardins.com/planifiersuccession

